

Fiche 5

Mesures d'hygiène en collectivité¹

✓ Hygiène individuelle

La contamination par les mains est responsable de nombreuses infections. Les mesures préventives doivent être appliquées au quotidien par les adultes et les enfants dans toutes les collectivités recevant des enfants.

Le lavage des mains (d'au moins 40 secondes) doit être régulier dans la journée et systématique dans certaines situations :

- après passage aux toilettes ;
- avant et après toute prise alimentaire ;
- après toute activité extérieure ;
- après mouchage si l'enfant est malade ;
- avant de faire la sieste.

Les mains doivent être mouillées, puis un savonnage complet (doigts, espaces interdigitaux, paumes, poignets) doit être effectué avec du savon de Marseille de préférence en distributeur liquide. L'essuyage des mains doit être soigneux avec des serviettes papier à usage unique.

✓ Hygiène des locaux et du matériel

- Un nettoyage **quotidien** des locaux, du matériel et des sanitaires (évier, lavabos, cuvettes de WC, poignées de porte, robinets, tirettes des chasses d'eau, loquets de verrous etc.) doit être pratiqué avec un produit adapté à la nature du revêtement en utilisant par exemple la technique des deux seaux.
- A noter que le nettoyage des locaux commence toujours par l'ouverture des fenêtres, opération renouvelée par l'enseignant au moment des pauses ou de chaque récréation.
- La désinfection doit se faire dans un deuxième temps après un nettoyage soigneux et avec les produits adaptés.
Elle est réalisée régulièrement (au moins deux fois par semaine).

Rappel : Le stockage des produits d'entretien devra se faire hors de portée des enfants et dans le conditionnement d'origine.

✓ Hygiène des animaux et des plantes

Malgré leur intérêt pédagogique, les animaux peuvent provoquer des réactions allergiques chez les enfants sensibilisés ou transmettre des maladies infectieuses.

Des règles doivent être respectées telles que :

- une consultation vétérinaire préalable à l'introduction de l'animal (animaux à plumes ou à poils) dans la classe est nécessaire ainsi que le suivi régulier de l'animal ;
- un lavage systématique des mains après toute manipulation est obligatoire.

Les plantes introduites à l'école peuvent également provoquer des réactions allergiques de contact ou respiratoire, ou encore être toxiques. Dans tous les cas il faudra éviter la stagnation d'eau dans la coupelle, qui favorise l'apparition de moisissures allergisantes.

¹ Brochure « l'hygiène et la santé dans les écoles primaires » - janvier 2009.